



FONCTIONS ET VALEUR MONÉTAIRE DE L'ARBRE D'AGRÉMENT

CODE :
EA4

PUBLIC

Gérants et gestionnaires de patrimoines arborés publics ou privés, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études et cabinets d'experts, architectes paysagistes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MATERIEL

Prévoir une calculatrice, des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

INTERVENANT

Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Lieu : nos locaux à Solignac
Nbre participants : mini 5 / maxi 15

TARIF

550 € HT /participant

660 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Déterminer une valeur monétaire difficilement contestable à partir d'éléments objectifs, d'observations partagées et dans des situations préalablement analysées.

DEROULEMENT

Jour 1 :

- **Statut réglementaire et juridique de l'arbre, ses différentes fonctions**, bienfaits, contributions au profit de l'Homme et de sa qualité de vie ; conséquences sanitaires, sociales et financières
- Les éléments objectifs qui contribuent à **valoriser ou dévaloriser** un arbre ; notion de perte de valeur d'agrément
- Espérance de vie de l'arbre : les principes du diagnostic physiologique et sécuritaire. Présentation et utilisation du livret de santé de l'arbre
- Les différents **barèmes français et étrangers, tarifs ou formules d'évaluation** des arbres d'ornement : obtention, comparaison et utilisation des résultats
- **Travaux dirigés**

Jour 2 :

- **Travaux Pratiques sur le terrain**
- Prise en compte **des fonctions et des valeurs financières d'agrément** dans l'élaboration des chartes de l'arbre urbain,
- **Organisation d'une expertise** : préparation, méthodologie, argumentation, résultat, présentation et conclusion
- Exemple d'application de ces valeurs en **prévention de litige ou en règlement amiable ou judiciaire de conflits**



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage permettant d'être confronté à différents cas concrets et à des situations de terrain
- ✓ Exercices pratiques sur les calculs d'estimation à l'aide de méthodes reconnues et pratiquées dans de nombreux pays et régions
- ✓ Stage animé par un expert en arboriculture senior spécialiste en outre des estimations monétaires de l'arbre dans des contextes amiables ou conflictuels, privés ou judiciaires



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

POUR NOUS JOINDRE

- Leygat - 87110 SOLIGNAC
- contact@lecentredelarbre.com
- 05 55 32 04 19
- <http://lecentredelarbre.com>

